

## INFORMATIQUE – IT

**AVALOQ: LGT se dote du logiciel en Allemagne et à Singapour**

Avaloq entre sur le marché allemand: depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le prestataire Wealth & Asset Management LGT est la première banque en Allemagne à exploiter l'Avaloq Banking System. En outre, le logiciel du leader suisse du marché est désormais exploité également à Singapour. LGT a déjà introduit avec succès il y a une année le logiciel bancaire du leader suisse du marché Avaloq au Liechtenstein et en Suisse. «Pour Avaloq, cela représente une étape décisive dans la mise en valeur d'un des marchés les plus attractifs hors de Suisse», souligne Francisco Fernandez, directeur exécutif d'Avaloq Evolution. Avaloq a ouvert une succursale à Francfort-sur-le-Main en novembre 2009. L'entreprise se rapproche ainsi de ses clients et de ses marchés. Avaloq dispose désormais de ses propres équipes de conseil et de service régionales à Francfort-sur-le-Main.

# Vers une autorégulation renforcée

**GÉRANTS INDÉPENDANTS.** L'intensité de la surveillance de leur activité et son contrôle par la Finma seront au centre du débat en 2010.

SÉBASTIEN RUCHE

2009 aura été un exercice charnière dans l'activité des gérants indépendants, entre crise financière et nouvelles exigences réglementaires. Notamment l'adhésion à un code de conduite, que la Finma a rendu obligatoire officiellement dès le 1<sup>er</sup> octobre 2009 pour les intermédiaires financiers désirant obtenir le statut d'investisseur qualifié. Un statut nécessaire pour pouvoir acheter ou vendre des parts de fonds par exemple. Les migrations entre OAR, chargés de la surveillance LBA, et/ou organisation professionnelle ont-elles été plus nombreuses après cette année 2009 si particulière? A quoi s'attendre concernant l'évolution de la réglementation pour 2010?

**● les migrations:**

Les 3000 sociétés de gestion présentes en Suisse (à fin 2008) gèrent en-

**LES PRIX DE LA SURVEILLANCE D'UN GÉRANT INDÉPENDANT**

	Cotisation annuelle code de conduite	Cotisation annuelle OAR	Frais de formation OAR		Autres
			Initiale (journée)	Continue (demi-journée)	
ARIF	800.-	De 1700.- à 7900.- Frais d'admission: 1000.-	538.-	430.-	
ASG		3300.- Frais d'admission: 1500.-	650.-	400.-	Formation à la carte: 50.-
GSCGI	750.-	n. a.	n. a.		Formation à la carte: 50.-
OAR-G	250.-	2000.- Frais d'admission: 750.-	400.-	250.-	Acompte frais annuels FINMA: 400.-
Polyreg	800.-	De 1200.- à 9600.- Frais d'admission: de 900.- à 7200.-	650.-	340.-	Révision LBA: 240.- l'heure + frais en cas d'enquête

tre 650 et 700 milliards de francs, soit environ 15% des dépôts gérés en Suisse. Parmi ces 3000 entreprises, 2400 pratiquent la gestion de fortune en tant qu'activité principale et sont donc soumises à la surveillance en matière de blanchi-

ment. De 200 à 300 de ces gérants étant surveillés directement par la Finma, le pool de clients potentiels pour les organismes d'autorégulation dépasse donc la barre des 2000. Leader des organisations professionnelles, l'ASG affiche 1022 membres en ce début d'année, dont 843 actifs, tous des gérants indépendants et tous automatiquement investisseurs qualifiés. Un chiffre en hausse de 36 unités sur 2009. «Une variation dans la ligne des années précédentes», estime le directeur Patrick Dorner, qui note «l'expansion du marché suisse de la gestion indépendante, qui n'a pas subi, comme certains le craignaient, de consolidation ni de délocalisations majeures».

Basé à Zurich, Polyreg a enregistré une progression conséquente du nombre de ses membres depuis un an. De 815 au début 2009, il atteignait 850 en fin d'année et 880 début 2010. Sur ce total, seuls 40 à 50% sont des gérants indépendants et parmi ces derniers, moins d'une centaine sont romands, rappelle son directeur Matthias Schaad. Selon lui, les fluctuations ont été plus nombreuses en 2009 que lors des années précédentes «car la crise bancaire a poussé certains gérants à s'établir en tant qu'indépendants tout en forçant d'autres à cesser leur activité». Parmi les gérants indépendants, 78 ont choisi d'adhérer au code de déontologie maison.

L'ARIF, en revanche, fait état d'une relative stabilité de ses effectifs, avec une arrivée nette d'une dizaine de nouveaux membres, portant son total à 495 cotisants. Là encore, les nouveaux indépendants ont surpassé les démissions et les délocalisations vers l'Asie ou les Emirats, ces dernières étant restées «très limitées», selon Julien Blanc, président du comité. Pour l'instant, 110 membres ont adhéré au code de conduite maison, sur les 230 à 240 gérants que compte l'Association romande des intermédiaires financiers.

Avec 353 affiliés actifs au 1<sup>er</sup> janvier, l'OAR-G a perdu 24 membres par rapport à la fin 2009, mais affiche une stabilité par rapport à début 2009 (351 membres à l'époque). Le nombre de nouvelles affiliations a été aussi élevé que les années précédentes, affirme le président Franz de Planta, qui estime à 155 le nombre de membres devenus IQ pour le moment.

Représentant environ 250 membres actifs et 20 membres partenaires, le GSCGI n'a pas été en mesure de répondre à nos questions, envoyées par email la semaine dernière, avant l'heure du bouclage de cette édition, hier soir.

**● l'intérêt du IQ:**

La relativement faible proportion de gérants ayant choisi de devenir investisseurs qualifiés montre que la nécessité – qui n'est pas une obligation – de bénéficier de ce statut n'a pas été bien comprise par les professionnels. Pourtant, relève Patrick Dorner, de l'ASG, «un gérant qui ne possède pas ce statut pourrait se retrouver en violation du mandat de gestion, en particulier de l'obligation de gérer au mieux les avoirs de ses clients, puisqu'il ne pourrait pas acheter des fonds de placement, par exemple». Autre intérêt, le IQ «constitue un gage de sécurité pour les clients et on peut s'attendre à ce que les banques dépositaires l'imposent plus ou moins officiellement aux gérants indépendants, pour ne pas avoir un système à deux vitesses entre ceux qui possèdent le statut et les autres», observe Julien Blanc, de l'ARIF

**● de nouvelles implantations:**

Autre nouveauté en 2010, de nouveaux bureaux. L'OAR-G ouvre à la fin du mois une représentation à Fribourg, dans le but de se rapprocher de ses affiliés de l'espace Mittelland. Le bureau sera domicilié auprès de l'étude de Jean-Christophe Oberson, avocat et membre du Comité de l'OAR-G. Présent à Lugano depuis 2009, Polyreg s'apprête à inaugurer un bureau en Suisse romande, probablement à Neuchâtel. De quoi adoucir son étiquette très alémanique.

Le responsable de ce futur bureau neuchâtelois n'étant pas encore nommé, une opportunité se présente peut-être pour le GSCGI. Après le conflit qui l'a opposé à l'OAR-G en 2009 (*lire L'Agefi du 25 juin et du 2 juillet*), le GSCGI pourrait être tenté de se rapprocher d'un autre OAR, pourquoi pas alémanique, et lui offrir une présence accrue de ce côté-ci de la Sarine.

Sur son site internet, le GSCGI, qui a la particularité de ne pas être à la fois association professionnelle et OAR, mentionne dorénavant Polyreg en tête de sa liste d'OAR, suivi de l'OAR-G. Un OAR-G que le GSCGI et le GPCGFG avaient fondé en 2000, justement pour sortir du périmètre d'une ASG vue comme très alémanique.

**● les raisons de changer:**

Le coût est souvent mis en avant comme la variable décisive pour un changement d'OAR ou d'association professionnelle. L'adhésion à un code de déontologie reconnu coûte de 750 à 800 francs par an (*voir le tableau ci-contre*), et est conditionnée à l'adhésion à l'OAR mais à l'ARIF, à l'ASG, à Polyreg et

à l'OAR-G bien sûr. Ce dernier se distingue en proposant un forfait de 250 francs pour la surveillance du code de bonne conduite. Du dumping, selon des concurrents. Un prix reflétant «l'efficacité de nos outils de gestion et de notre mode opérationnel», répond l'OAR-G, qui ajoute les contraintes et la langue de travail aux raisons qui poussent un gérant à changer d'air.

**● l'intensité de la surveillance:**

Cette notion de contrainte renvoie à un autre facteur de différenciation: l'intensité de la surveillance des gérants indépendants. Deux écoles se distinguent. D'un côté, les tenants d'un contrôle formel et léger du respect des règles de déontologie, comme l'OAR-G, qui «défend une autorégulation pragmatique et responsable, garante du respect des obligations légales de chacun, mais dans des contraintes minimales adaptées». De l'autre, les partisans d'une surveillance renforcée et dépassant les standards minimaux exposés par la Finma l'an dernier, avec par exemple un examen du mandat de gestion et des conditions dans lesquels les gérants travaillent.

Parmi les derniers, l'ASG continuera à effectuer une surveillance approfondie, tout en faisant évoluer son concept de révision vers un modèle orienté sur le risque, en s'appuyant sur un code de conduite qui dépasse les exigences minimales de la Finma, notamment concernant l'indépendance et le professionnalisme, précise Patrick Dorner. Un code qui précise également les points minimaux à régler dans le mandat de gestion.

Polyreg s'est positionné «en ligne avec les règles minimales de la Finma mais avec des exigences plus poussées sur quelques aspects, comme l'interdiction des agios», reprend Matthias Schaad.

Cette polarisation reprend un débat historique, estime Julien Blanc de l'ARIF, qui s'attend à un renforcement progressif des exigences réglementaires, à l'image de ce qui avait été pratiqué dans la lutte contre le blanchiment dans les années 1990. Mais à court terme, estime Polyreg, après les changements en matière de LBA opérés en 2009, la loi ne devrait pas changer de ordonnances devront être adaptées.

Autre point de discussion lors des conférences de coordination, la question de la surveillance des surveillants. Légalement, la Finma n'a pas pour mission de surveiller la façon dont les organismes dotés d'un code reconnu s'assurent que leurs membres le respectent bien, rappelle Julien Blanc. Or une majorité d'acteurs semblent favorable à un reporting comparable à celui effectué dans le cadre de la LBA. La Finma doit faire une mise au point et le plus tôt sera le mieux. ■

## Credit Suisse sera parmi les gagnants

Son positionnement et son capital lui permettront de croître de façon très attractive.

PHILIPPE REY  
ZURICH

Le CFO de Credit Suisse Group n'hésite pas à affirmer deux fois de suite lors des séminaires pour investisseurs organisés cette semaine par Helvea et Bank am Bellevue à Bad Ragaz et Flims respectivement. Credit Suisse sortira gagnant de la situation actuelle. Sa «franchise» gagne en dynamique considérablement. Son capital de base place avantageusement Credit Suisse face aux changements de la régulation bancaire, tout en lui procurant la flexibilité pour croître et atteindre un rendement attractif des capitaux économique employés. Renato Fassbind estime que Credit Suisse recèle le potentiel pour rembourser du capital excédentaire à ses actionnaires. Ces propos ont eu un effet roboratif sur le cours de l'action Credit Suisse (+0,28% hier).

Credit Suisse a effectué des investissements à contre-courant dans le private banking, qui lui permettront de saisir des opportunités intéressantes et d'actionner un levier opérationnel considérable. Un taux de marge nette avant impôt marginal de 65-70% est prévu pour



RENATO FASSBIND. Credit Suisse a une forte liquidité, selon son CFO.

les revenus additionnels. La banque d'affaires comporte des sources de revenus plus soutenues, la plupart d'entre elles avec un potentiel de croissance. Enfin, l'unité d'affaires Asset Management a accompli des progrès significatifs dans sa stratégie de recentrage, avec une amélioration correspondante de la performance financière. Credit Suisse veut croître plus fortement que le marché dans le private banking, et ce dans toutes les régions, grâce notamment à son modèle de banque intégrée ainsi qu'à des économies d'échelle globales et à une présence avec une offre multi-shore ad hoc.

Dans le wealth management, Credit Suisse escompte d'ici fin 2012 des taux de croissance annuels de 5-7% de l'afflux net de capitaux en

Europe occidentale (soit un afflux net cumulé de 35-45 milliards de francs), 10-15% aux Etats-Unis (25-30 milliards), 10-15% en Amérique latine (20-25 milliards), 15-20% en Asie Pacifique (35-45 milliards), 10-15% au Moyen-Orient/Inde (15-20 milliards) et 4-6% en Suisse (40-50 milliards). Credit Suisse bénéficie d'une croissance transfrontière dans ce domaine. L'afflux net de capitaux a atteint 160 milliards de francs de 2006 à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2009, dont 59% ont été enregistrés en dehors de la Suisse.

Sans conteste, et malgré les problèmes actuels, la gestion de fortune demeure une excellente activité, supérieurement rentable en comparaison d'autres métiers de l'industrie financière. Les actifs gérés dans le monde vont globalement continuer à croître dans la durée. Les meilleures banques continueront à tirer une rentabilité très élevée du capital investi dans ce métier. La banque d'investissement peut également procurer des rendements élevés du capital, mais est plus vorace sur ce plan-ci et cyclique. A travers tout un cycle, c'est une activité sensiblement moins intéressante pour les actionnaires. ■

## A 1,7 fois les fonds propres

A une valeur boursière proche de 65 milliards de francs, Credit Suisse Group est valorisé par le marché à 1,7 fois environ les fonds propres publiés à fin septembre (attribuable aux actionnaires). En comparaison, UBS affiche une multiple de 1,5 fois environ. En d'autres termes, le marché paie une prime pour Credit Suisse aujourd'hui; ce qui se justifie par la dynamique qui caractérise ses activités de private banking, avec un afflux net de capitaux qui est considérable. UBS doit stopper le reflux net de capitaux qui l'affecte dans la gestion de fortune. Ce problème va être surmonté. C'est une question de temps. Les activités d'asset management nécessitent une certaine taille de manière à pouvoir

faire valoir des économies d'échelle. Après l'accord conclu avec Aberdeen, pour une partie de ses activités de gestion d'actifs, Credit Suisse se trouve vraisemblablement en avance par rapport à UBS dans ce domaine. Credit Suisse marque aussi un avantage au plan de la solvabilité, notamment avec un ratio BRI de catégorie 1 de 16,4% à fin septembre 2009, contre 15% pour UBS. Credit Suisse présente un leverage ratio qui est supérieur à celui d'UBS, avec respectivement 3,6% et 2,7%. La BNS considère que, dans le secteur bancaire, un niveau d'endettement de plus de 20 (ce qui correspond à 5%) est imprudent et, de ce fait, non souhaitable dans les périodes favorables.

L'INTÉRÊT DE DEVENIR INVESTISSEUR QUALIFIÉ — CE N'EST PAS UNE OBLIGATION — A ÉTÉ SOUS-ESTIMÉ PAR DE NOMBREUX GÉRANTS INDÉPENDANTS.